

Premiers pas



Développement
du jeune enfant
et politique
publique

Évaluation de huit dispositifs locaux visant le développement des jeunes enfants



La Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a lancé la démarche « [Premiers Pas](#) » en 2019 dans l'objectif de contribuer aux réflexions sur l'opportunité de construire une politique publique visant spécifiquement le développement et le bien-être des jeunes enfants¹. L'un des axes de ce projet consiste en un vaste programme d'évaluation de dispositifs qui ont plus ou moins directement pour objet ou pour effet de favoriser le développement des jeunes enfants et l'amélioration de leur bien-être. Débutées au milieu de l'année 2020, ces évaluations seront achevées à l'automne 2021. Elles donneront lieu à une analyse transversale dont les résultats seront disponibles courant 2022 *via* les différentes [publications](#) de la Cnaf.

La revue de littérature scientifique sur les politiques d'accompagnement au développement des capacités des jeunes enfants réalisée dans le cadre de ce projet (Carbuccia *et alii*, 2020) et l'état des savoirs « Quel accueil pour le jeune enfant en situation de pauvreté ? » [Zaouche-Gaudron (dir.), 2021]² ont permis d'identifier cinq grands types de leviers susceptibles de constituer des facteurs de développement des jeunes enfants et de réduction des inégalités sociales :

- le développement des apprentissages et des projets éducatifs dans les structures d'accueil collectif ou en accueil individuel ;
- le recours aux modes d'accueil formels entendu principalement comme les établissements d'accueil du jeune enfant et les assistantes maternelles qui proposent à l'enfant une expérience de socialisation avec d'autres enfants dans d'autres espaces que la maison ;
- la qualité de l'accueil qui passe notamment par la formation ou sensibilisation des professionnelles de la petite enfance, dont les assistantes maternelles ;
- le soutien à la parentalité qui vise à améliorer la quantité et la qualité des interactions parents-enfants ;
- l'articulation et la continuité entre les différentes politiques publiques destinées au jeune enfant.

Sur la base de cette identification, le volet évaluation de « Premiers Pas » a étudié huit dispositifs mis en œuvre localement en ce qu'ils sont précisément susceptibles de trouver à s'intégrer dans une politique publique visant le développement et le bien-être du jeune enfant. Ensemble, ils couvrent les cinq axes précédemment listés. Choisis pour leur caractère prometteur et reproductible par la Cnaf et les caisses d'Allocations familiales (Caf) des territoires concernées – Ardèche, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Guadeloupe, Nord, Pas-de-Calais, Seine-Maritime et Seine-Saint-Denis – les dispositifs évalués (détaillés plus bas) ont trait à :

- la formation des assistantes maternelles (en Ardèche et dans le Nord) ;
- l'accueil du handicap en EAJE (en Charente-Maritime et en Guadeloupe) ;
- l'éveil artistique et culturel en EAJE (en Seine-Maritime) et le langage en atelier parents-enfants dans des centres sociaux (en Seine-Saint-Denis) ;
- les relations parents-professionnelles-enfants en EAJE (dans les Deux-Sèvres) ;
- l'accompagnement des relations parents-enfants dans un espace ouvert intégré à un EAJE (dans le Pas-de-Calais).

¹https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/presentation_du_projet_premier_pas.pdf

² Deux revues de littérature ont été principalement mobilisées dans le cadre de « Premiers Pas » : celle de Carbuccia *et alii*, 2020, « Revue de littérature sur les politiques d'accompagnement au développement des capacités des jeunes enfants », *Dossier d'étude*, n°215, Cnaf, https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/DE%20215%20CNAF.pdf et celle de Zaouche-Gaudron (dir.), 2021, « Quel accueil pour le jeune enfant en situation de pauvreté ? », La Documentation française, <https://www.vie-publique.fr/catalogue/279391-quel-accueil-pour-le-jeune-enfant-en-situation-de-pauvrete>

Les actions évaluées dans le cadre de « Premiers Pas » sont diverses et singulières : souvent innovantes et très locales, elles concernent parfois un petit nombre de personnes ; certaines existent depuis peu de temps, d'autres peuvent avoir récemment évolué ; elles prennent place enfin dans des contextes locaux et institutionnels variés. C'est pourquoi elles sont étudiées sous la forme de recherches évaluatives mobilisant des méthodologies qualitatives. Sur la base d'observations et d'entretiens individuels et collectifs auprès de professionnelles de la petite enfance, de parents et d'acteurs locaux, il s'agit d'investiguer les logiques des actions et de saisir les représentations et pratiques des différents acteurs. Une attention particulière est portée au contexte territorial et partenarial des démarches pour prendre en compte la dynamique locale et identifier potentiellement des conditions d'implantation et de répliquabilité.

L'analyse déployée dans le cadre de ces évaluations porte en particulier sur quatre grandes dimensions :

- les publics : qui sont les publics ciblés ? quelle participation et quelle adhésion ? pour quels effets ?
- les professionnelles : quelles représentations, postures et pratiques ? quels appuis, besoins, attentes ?
- les media : quels supports matériels concrets et quelles activités ? avec quels objectifs et pour quels apports spécifiques ?
- le partenariat : quelles dynamiques territoriales à l'œuvre ? quelle place des différents acteurs locaux ?

Pour mener à bien ces évaluations, la Cnaf a constitué un comité de projet, espace de coordination et de dialogue entre les Caf participantes. Animé par Clémence Helfter, chargée de recherche et d'évaluation à la Direction des statistiques, études et recherche (DSER) de la Cnaf, avec le soutien de Jeanne Moeneclaey, responsable du pôle recherche, études et veille scientifique à la DSER, ce comité regroupe des représentants des 8 Caf porteuses des évaluations et de la Direction des politiques familiale et sociale (DPFAS) de la Cnaf. En outre, la Cnaf s'appuie pour ce programme sur l'expertise scientifique du sociologue-consultant Pierre Moisset.



Les huit évaluations Premiers Pas : dispositifs, questions évaluatives et méthodologie

❖ La formation des assistantes maternelles

L'évaluation Premiers Pas en Ardèche

Le dispositif évalué

L'évaluation porte sur des actions de formation de professionnelles de la petite enfance et de l'enfance, en particulier les formations à la prise en compte des émotions de l'enfant, actions portées par le Relais assistantes maternelles (RAM) de la Communauté de communes (CDC) du Pays de Beaume Drobie en partenariat avec des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), des Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et un Lieu d'accueil enfants-parents (Laep).

Le principe du dispositif : permettre aux professionnelles de la petite enfance, notamment les assistantes maternelles, de se former à l'accueil des émotions de l'enfant de façon à favoriser leur expression par les enfants et donc leur développement, ceci dans la perspective plus globale de développer une continuité et une cohérence éducatives ancrées dans des postures partagées entre professionnelles et parents à l'échelle du territoire.

Les principales questions évaluatives

- Qu'est-ce que cette formation a pu changer dans les approches, la sensibilité et la pratique des professionnelles touchées (en individuel, collectif, périscolaire, soutien à la parentalité) voire dans celles des parents ?
- Comment la formation s'inscrit-elle dans une démarche locale autour de la petite enfance et de l'enfance ?

La méthodologie

Une revue de littérature a été réalisée puis une trentaine d'entretiens individuels ou collectifs ont été menés auprès de professionnelles de la petite enfance et de l'enfance (assistantes maternelles, professionnelles en crèche, en ALSH, en Laep, responsable de RAM – réseau d'assistantes maternelles), auprès d'acteurs locaux (coordinatrice enfance jeunesse, coordinatrice parentalité du Pays de Beaume Drobie, psychologue, formatrice) ainsi qu'avec des parents.

L'évaluation Premiers Pas dans le Nord

Le dispositif évalué

L'évaluation porte sur des actions de formation continue en direction des assistantes maternelles, axées sur le développement de l'enfant et son bien-être, organisées depuis 2018 par le Relais assistantes maternelles (RAM) de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF). L'action s'inscrit dans un projet transversal à l'ensemble des structures Enfance/Jeunesse gérées par la CCHF pour travailler avec les parents et les professionnelles intervenant auprès des enfants, en s'inscrivant dans une démarche partagée et réfléchie visant la bientraitance.

Les questions évaluatives

- Dans quelle mesure les formations ont fait évoluer les postures et les pratiques des assistantes maternelles avec les enfants et avec les parents ?
- Les formations ont-elles impacté le rapport des assistantes maternelles à leur métier ?
- En quoi l'écosystème local a-t-il pu constituer un contexte politique et institutionnel facilitateur et porteur dans la mise en œuvre de la démarche de formation ?

La méthodologie

Une trentaine d'entretiens a été menée : des entretiens individuels avec les animatrices des antennes RAM (4 entretiens), des assistantes maternelles ayant suivi au moins une formation (15), des formatrices (3), des parents confiant leur enfant à une assistante maternelle qui a suivi une formation (15), la responsable de service enfance jeunesse de la CCHF, complété par un entretien collectif avec les élus de la CCHF. En complément, une enquête a été menée en ligne par questionnaire auprès des assistantes maternelles résidant sur le territoire et ayant suivi ou non une formation depuis 2018 et auprès des parents dont l'enfant est ou a été accueilli chez une assistante maternelle résidant sur le territoire de la CCHF.

❖ L'accueil du handicap en EAJE

L'évaluation Premiers Pas en Charente-Maritime

Le dispositif évalué

L'évaluation porte sur l'accueil d'enfants aux besoins spécifiques (situation de handicap reconnu, retards de développement, manque de maturité) mis en œuvre au sein d'un multi-accueil associatif de 20 places (40 enfants accueillis à temps partiel) qui fait partie d'un centre social implanté dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Les principales questions évaluatives

- Comment sont repérés et orientés les enfants « à besoins spécifiques » ?
- Dans quelle mesure l'action de la structure parvient-elle à changer ou infléchir le parcours des enfants repérés comme étant à besoins spécifiques, à travers leur évolution durant l'accueil, les postures et pratiques des parents concernés, les représentations et pratiques des professionnelles, la mobilisation des partenaires et ressources externes ?

La méthodologie

Une trentaine d'entretiens ont été menés : des entretiens individuels ou collectifs avec des professionnelles de la structure (6 entretiens individuels avec la responsable, une psychomotricienne et 4 professionnelles petite enfance), avec des acteurs locaux [13 entretiens individuels avec les partenaires – PMI (Protection maternelle et infantile), référente handicap du département, directrices d'école maternelle, Laep, RAM, Ville de Rochefort, CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique) – et 2 entretiens collectifs – avec le SESSAD (Services d'éducation spéciale et de soins à domicile) et l'association AAPIQ (Association d'animation populaire inter quartiers) qui porte le centre social et le multi-accueil] et avec des parents (6 entretiens individuels avec des parents dont 3 concernés par le projet d'accompagnement spécifique, et les autres non concernés directement par le projet spécifique).

L'évaluation Premiers Pas en Guadeloupe

Le dispositif évalué

L'évaluation porte sur l'accueil d'enfants en situation de handicap dans un jardin d'enfants. D'une capacité d'accueil de 35 places, la structure accueille un public mixte de 2 à 6 ans : 9 enfants en situation de handicap (autisme, trisomie, polyhandicap) et 26 enfants dits « ordinaires ». L'établissement produit un projet éducatif individualisé après concertation avec les parents et les professionnelles spécialisées intervenant auprès des

enfants. L'EAJE met en œuvre un travail avec différents supports auprès des enfants (musique, jardinage, éveil sensoriel) et des temps d'activités en groupe mixte et activités spécifiques pour les enfants porteurs de handicap.

Les principales questions évaluatives

- L'accueil produit-il un changement de regard de la part des parents d'enfants en situation de handicap vis-à-vis de leur enfant et de ses capacités et/ou un changement de regard sur le handicap de la part des parents d'enfants dits « ordinaires » ?
- Dans quelle mesure le jardin d'enfants favorise-t-il l'inclusion des enfants « à besoins particuliers » et de leurs parents, notamment sur le plan social et le plan scolaire ?
- Comment les professionnelles sont-elles formées, sensibilisées aux questions d'accueil du handicap ? Comment travaillent-elles les temps d'accueil mixte ? Comment cela influe-t-il sur leurs pratiques d'accueil en direction des jeunes enfants ?
- Comment peut-on caractériser les partenariats et les effets de réseau autour de cet EAJE ?

La méthodologie

Une vingtaine d'entretiens individuels ou collectifs ont été menés avec des professionnelles de la structure (5), des parents (10) et des partenaires (5).

❖ L'éveil artistique et culturel en EAJE

L'évaluation Premiers Pas en Seine-Maritime

Le dispositif évalué

L'évaluation porte sur des actions d'éveil artistique et culturel au sein de deux structures d'accueil de la petite enfance menées dans le cadre d'un programme de résidence d'artiste (le programme Babil), développé depuis 2019 sur la base d'un partenariat entre la Caf et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Outre l'ouverture culturelle dès le plus jeune âge, l'introduction de nouvelles pratiques culturelles est pensée dans ce dispositif comme une occasion de favoriser la relation parent-enfant par le partage et la découverte d'expériences. Une attention particulière est portée à la fois aux modalités de mise en œuvre du projet et à son adaptation aux tranches d'âge et au rythme des tout-petits ainsi qu'à l'implication des professionnelles et des parents.

Les questions évaluatives

- Quels sont les effets de ces démarches artistiques sur les postures et les pratiques des professionnelles en direction des jeunes enfants ?
- Dans quelle mesure ces démarches modifient-elles le regard des parents sur leur enfant, leurs pratiques en termes d'activités avec lui, la fréquentation des équipements culturels et artistiques du territoire ?
- Que disent les professionnelles, les artistes et les parents de l'impact de ces actions sur les enfants, notamment en ce qui concerne leurs « habilités sociales » (interactions, écoute, communication) et leur rapport au monde ?

La méthodologie

Des observations ont été menées et une trentaine d'entretiens individuels ont été réalisés auprès des professionnelles des structures (une quinzaine d'entretiens avec le personnel de terrain et responsables des EAJE et du RAM), des deux compagnies artistiques, de parents (6) ainsi qu'auprès des partenaires (Caf, DRAC, Département, communes et Communauté de communes).

❖ Le langage en ateliers parents-enfants

L'évaluation Premiers Pas en Seine-Saint-Denis

Le dispositif évalué

L'évaluation porte sur des ateliers parents-enfants « éveil et langage » déployés au sein de différents types de structures : ludothèque, garderies éphémères, ateliers parentalité, lieux d'accueil enfants-parents (Laep). Dans le cadre des ateliers, des outils du type livre, espace moteur, séquence créative (pâtisseries, jeux...) sont proposés en s'adaptant également aux demandes des familles.

L'objectif principal est de travailler le développement des capacités langagières des enfants dans une optique de renforcement des liens et des interactions parents-enfants.

Initialement ciblé en direction des familles allophones, le projet a ensuite évolué vers des familles avec des difficultés de maîtrise de la langue et celles qui manifestent une carence d'interactions langagières parent-enfant.

Les principales questions évaluatives

- Quels publics sont touchés précisément et comment les professionnelles évaluent la situation des familles et des enfants sur la question du langage et des interactions parents-enfants ?
- Comment les animatrices des ateliers décident-elles ses outils, supports et démarches qu'elles mettent en place auprès des familles et lesquels permettent le mieux de mobiliser les parents et les enfants ?
- Quels sont les apports des ateliers pour les enfants et les parents qui y participent ?

La méthodologie

Une quinzaine d'entretiens individuels ont été réalisés auprès des professionnelles des structures, des intervenantes de la Scop, de parents ainsi qu'auprès des partenaires (prescripteurs, structures d'accueil...). Un temps d'observation des différentes formes d'atelier a été organisé ainsi que deux temps de travail collectifs, avec les éducatrices de jeunes enfants puis avec les partenaires.

❖ Les relations parents-professionnelles-enfants en EAJE

L'évaluation Premiers Pas dans les Deux-Sèvres

Le dispositif évalué

L'évaluation porte sur la place des parents dans un établissement d'accueil du jeune enfant, un multi-accueil de 50 places situé à Parthenay et géré par la Communauté de Communes (CDC) Parthenay-Gâtine.

Le multi-accueil a connu des évolutions importantes ces 10 dernières années avec, notamment, une ouverture aux accueils à temps partiels et aux publics en retour vers l'emploi et/ou la formation et plus encore, un approfondissement de la démarche d'accueil des parents par l'équipe, via un effort de formation et de réflexivité, avec une attention aux entretiens d'inscription, aux restitutions quotidiennes, aux possibilités pour les parents de participer à des actions de soutien à la parentalité.

Les principales questions évaluatives

- Quelles pratiques et attitudes professionnelles traduisent l'évolution du multi-accueil et favorisent le changement de positionnement et de pratiques à l'égard de parents ?
- Quelle perception les parents ont-ils des pratiques et des attentions des professionnelles à l'égard des enfants et d'eux-mêmes, et dans quelle mesure leurs propres pratiques à l'égard de leurs enfants peuvent en être changées ?
- Comment l'évolution de cet EAJE s'inscrit-elle dans l'évolution du contexte local, notamment du positionnement de la Caf et de la communauté de communes porteuses sur la question de la petite enfance et de la parentalité ?

La méthodologie

Une quinzaine d'entretiens individuels ont été menés avec des professionnelles (principalement avec des professionnelles de terrain de la structure et auprès de l'équipe de direction), avec des parents fréquentant actuellement la structure (10) et avec des partenaires (la Caf et la CDC). Deux réunions de restitution, validation et réflexion sur les premières analyses ont été organisées avec les partenaires d'une part et l'équipe de l'EAJE d'autre part.

❖ L'accompagnement des relations parents-enfants dans un espace ouvert intégré à un EAJE

L'évaluation Premiers Pas dans le Pas-de-Calais

Le dispositif évalué

L'évaluation porte sur l'accueil de parents et d'enfants, au sein d'un espace parents-enfants situé dans un EAJE de 20 places implanté dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Il s'agit de la Maison de la petite enfance d'Étaples-sur-mer qui présente la spécificité, sur un même espace et avec les mêmes horaires d'ouverture, de permettre l'accueil du jeune enfant et d'offrir un espace parents-enfants sans inscription obligatoire, possiblement anonyme. Il s'agit d'une démarche ancienne d'ouverture d'un EAJE à des accueils parents-enfants faisant de ce lieu une structure hybride qui peut être une ressource pour les familles, notamment les mères seules en situation de fragilités et de vulnérabilités multiples, voire une passerelle vers l'accueil de l'enfant au sein de l'établissement d'accueil.

Les principales questions évaluatives

- Quels types de publics cette démarche permet-elle de sensibiliser au bien-être de l'enfant (que cette sensibilisation débouche ou non sur l'accueil de l'enfant dans la structure) ?
- Quels types de coordination et d'accompagnement des professionnelles permettent ces accueils souples et quotidiens en parallèle de l'activité de l'EAJE ?

La méthodologie

Une vingtaine d'entretiens individuels ont été conduits avec des professionnelles de la structure, des parents fréquentant le multi-accueil et/ou l'espace parents-enfants ainsi qu'auprès des partenaires (PMI, CMP, centre social, Club de prévention).